

Décision

Générale

colonial

Décision n° 44-443-1933 Divers.

n° 44-443-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 octobre 1933

Numéro JO
n° 544 du 31/03/1942

Date du numéro
31 mars 1942

TEXTE INTÉGRAL

M. le procureur de la République, chef du service judiciaire, a été autorisé à employer Mme Rouyer en qualité de dactylographe, à la solde journalière de 30 francs, pour compter du 1er novembre 1933.